FICHE 4.5: ANALYSE D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Exemple d'analyse d'un règlement municipal.

Note au personnel enseignant: Il s'agit d'une traduction libre.

Note du personner enseignant. Il s'agit à une tradaction libre.	
INFORMATION SUR LE RÈGLEMENT MUNICIPAL: Nombre, sujet et date	VILLE DE TORONTO – RÈGLEMENT MUNICIPAL 102-2017 Fournit de nouvelles régulations pour les soins et le contrôle des chiens dangereux dans le but de protéger le public. Adopté le 31 janvier 2017.
DÉTAILS : Quels sont les détails de ce règlement municipal ?	 Nul ne doit permettre à un animal de rester à l'extérieur lors de conditions météorologiques extrêmes, sauf si l'animal a accès à une enceinte qui le protégera adéquatement les éléments. Nul ne doit garder un animal attaché par un collier d'étranglement, un collier chaine ou en dents de scie ou tout autre dispositif similaire faisant permettant d'attacher l'animal. Personne ne doit attacher un animal sans surveillance pendant plus d'une heure. Nul ne doit utiliser un collier d'étranglement, une chaîne d'étouffement, un collier à dents de scie ou tout autre dispositif similaire à tout moment sur un chien. Ne s'applique pas à l'utilisation d'un collier martingale sur un chien.
CONDITIONS: Quelles sont les conditions sous-jacentes ?	 Traitement injuste des animaux, incluant être exposé à des températures extrêmes et attaché pour de longues périodes de temps ou par des colliers qui peuvent blesser.
OBJECTIFS: Quels sont les buts et objectifs?	 Réduire la fréquence des épisodes d'animaux laissés à l'extérieur durant des conditions climatiques extrêmes et réduire les conséquences négatives. Réduire les blessures et abus causés par des colliers dangereux ou de la négligence.
RÉSULTATS: Comment pouvons- nous évaluer le progrès et les changements de comportements?	Surveiller le nombre de blessures ou de décès d'animaux dû à des conditions extrêmes ou des laisses.
ANALYSE: Croyez-vous que le règlement municipal aura des effets positifs? Pourquoi?	Cela serait efficace si le règlement municipal est appliqué et que les citoyennes/citoyens en sont conscients.